

MAIRIE DE BEHOUST

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2009	
<p><u>Date d'affichage de la convocation</u> : 12/10/2009</p> <p><u>Date des convocations</u> : 12/10/2009</p> <p><u>Date de remise des convocations</u> : 12/10/2009</p> <p><u>Nombre de conseillers</u> En exercice : 11 Présents : 08 Pouvoirs : 03 Votants : 11</p> <p><u>Date d'affichage du présent Compte rendu</u> : 20/10/2009</p>	<p><u>Etaient présents</u> : Mmes Séverine LESAFFRE, Elisabeth DUFAUD, Myriam MICHARD Mrs Alain DUFAUD, Alain REDON Jean-Pierre VOUTERS, Rodolphe GARNIER</p> <p><u>Absentes excusées et représentées</u> : Mmes Sandrine LUCAS, Maryse BARADAT, Christelle BOURGOIN</p> <p><u>Absents excusés</u> :</p> <p><u>Absents</u> :</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Jean-Pierre VOUTERS</p>

Ont été adoptées à l'unanimité les résolutions suivantes :

- ↪ Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 8 juin 2009
- ↪ Aménagement d'une chicane à l'entrée de Béhoust, travaux réalisés par le Conseil Général. Commencement des travaux fin octobre pour une durée de 3 à 4 semaines.
- ↪ Tarif des Frais de scolarité à l'Ecole de Garancières 2009/2010 : 370 € par enfant pour la petite section de maternelle.
- ↪ Financement par la mairie de la Garderie du matin et de l'étude surveillée pour l'année 2008/2009 : 6500 €uros.
- ↪ Voyage scolaire effectué par 20 enfants de l'école de Béhoust du 6 au 9 octobre 2009 sur le thème de la biodiversité.
- ↪ Infraction à la législation sur l'urbanisme. Lecture du jugement de condamnation rendu à l'encontre du pétitionnaire.
- ↪ Désignation de Camille SAUSSAY et Bernard FRANCOIS, propriétaires sur la commune de Béhoust pour représenter l'A.F.R. (l'Association Foncière de Remembrement)

- ↵ Permis de construire – Déclarations Préalables
 - DP 078 053 09 E0007 Mr MARLIER Modification de clôture - **Avis Favorable**
 - DP 078 053 09 E0008 Mr CHAAYA Création de baies, ravalement des façades, augmentation de la pente de toit et rénovation de la clôture et du portail - **Avis Défavorable**
 - DP 078 053 09 E0009 Mr BARIS Construction d'une piscine – **Avis Favorable**
 - DP 078 053 09 E0010 Mr GOURRIER Installation d'un abri de jardin – **Avis Favorable**
 - DP 078 053 09 E0011 Mr CHAAYA Réhabilitation – **Avis Favorable**
 - DP 078 053 09 e0012 Mme MORAX-PELLERAY Ravalement de façade – **Avis Favorable**

- ↵ Programme "Ecoles Numériques Rurales" la commune de Béhoust sélectionnée parmi 33 communes des Yvelines.

- ↵ Programme de Travaux de voirie et réseaux divers 2010-2012
 - Rue du Nid de Geai et Rue de Coudreuse
 - Préparer les travaux d'enfouissement des réseaux France Télécom

- ↵ Collecte des déchets ménagers et emballages. Réalisation d'une étude économique et technique par le SIEED via un bureau d'études.

- ↵ Repas des anciens le 13 décembre 2009

- ↵ Réalisation d'un parking de 110 places à la Gare "Orgerus-Béhoust"

- ↵ Fermeture du centre de loisirs d'Orgerus aux enfants de Béhoust à partir du 1^{er} janvier 2010 suite à l'adhésion de la commune d'Orgerus à la Communauté de Communes du Pays Houdanais(CCPH).

- ↵ Réfection de l'église – Dispositif ADR (Aménagement et Développement Rural)
 - Devis : revêtement intérieur, chauffage, boiserie
 - 3 tableaux classés

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h25.

LE MAIRE

GUY PELISSIER